

MODIFICATION N° 4
DATÉE DU 21 DÉCEMBRE 2017 APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 12 MAI 2017, EN
SA VERSION MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 4 JUILLET 2017, PAR LA
MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 19 JUILLET 2017 ET PAR LA MODIFICATION N° 3 DATÉE DU
2 OCTOBRE 2017

- Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI**
(Séries Conseillers, F, F5 et T5)
- Portefeuille privé revenu d'actions BNI**
(Séries Conseillers, F, F5 et T5)
- Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI**
(Séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)
- Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI**
(Séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)
- Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI**
(Séries Conseillers, F, F5 et T5)
- Portefeuille privé d'actions américaines BNI**
(Séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)
- Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI**
(Séries Conseillers, F, F5, T5, N, NR, H et FH)
- Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI**
(Séries Conseillers, F, F5, T5, N, NR, H et FH)

(les « Portefeuilles »)

La notice annuelle datée du 12 mai 2017, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017 et par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017 (la « **notice annuelle** »), se rapportant au placement des parts des Portefeuilles par Banque Nationale Investissements inc. est par les présentes modifiée comme il est indiqué ci-après. À moins d'être par ailleurs définies aux présentes, les expressions utilisées dans la présente modification n° 4 ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

La notice annuelle est modifiée afin d'aviser les investisseurs :

- du changement de gestionnaire de portefeuille et de l'ajout d'un sous-gestionnaire de portefeuille au Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI,
- de la modification du tableau des personnes à l'emploi de Placements Montrusco Bolton inc., et
- de la mise à jour du tableau des administrateurs et membres de la haute direction de Banque Nationale Investissements inc.

La présente modification n° 4 est déposée en rapport avec la modification n° 4 datée du 21 décembre 2017 apportée au prospectus simplifié daté du 12 mai 2017, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017 et par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017 (la « **Modification n° 4 du prospectus simplifié** »).

La Modification n° 4 du prospectus simplifié a pour objet de donner avis aux épargnants :

- du changement de gestionnaire de portefeuille, de l'ajout d'un sous-gestionnaire de portefeuille, de la modification des stratégies de placement et de la modification des risques associés à un placement dans le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI; et
- de la correction d'une erreur cléricale dans les tableaux « Détails du fonds » des parties B des Portefeuilles.

Les porteurs de parts devraient consulter la Modification n° 4 du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications ci-dessus.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA NOTICE ANNUELLE

La notice annuelle est par les présentes modifiée comme suit:

- a) À la page 14, le texte de la ligne relative au Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI dans le tableau « Date de création des fonds et autres événements importants » est supprimé et remplacé, le ou vers le 15 janvier 2018, par le suivant:

Nom du fonds	Date de création	Nom(s) antérieur(s) (s'il y a lieu)	Changements (s'il y a lieu)
Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI 29-31	5 septembre 2003	Auparavant connu sous la dénomination de Caisse privée «B» actions canadiennes TBN.	Avant le 21 mai 2015, le fonds offrait ses parts seulement par voie de placements privés. En date du 14 mai 2015, des parts de <i>Série F</i> et de <i>Série F5</i> ont été créées et sont, depuis cette date, offertes par voie de prospectus. Le fonds continue d'offrir certaines autres séries de parts par voie de placements privés. En date du ou vers le 15 janvier 2018, Trust Banque Nationale inc. est devenue gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC Gestion mondiale d'actifs inc.* est devenue sous-gestionnaire de portefeuille du fonds au même moment. *Phillips, Hager & North gestion de placements®, une division de RBC Gestion mondiale d'actifs inc., est principalement responsable de l'exercice des responsabilités de RBC Gestion mondiale d'actifs inc. à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du fonds.

- b) À la page 17, le second paragraphe sous la rubrique « Pratiques et restrictions ordinaires » de la section « Restrictions en matière de placements » est supprimé et remplacé, le ou vers le 15 janvier 2018, par le suivant :

« Les fonds, à l'exception du Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI, du Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI, du Fonds d'actions canadiennes BNI, du Fonds de dividendes américains BNI, du Fonds Westwood marchés émergents BNI, des Fonds Jarislowsky Fraser BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines BNI, du Portefeuille privé revenu d'actions BNI et du Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI, sont des fonds gérés par un courtier. À ce titre, et sous réserve de certaines exceptions ou autorisations préalables à l'effet contraire, les fonds ne peuvent faire sciemment un placement dans des titres d'un émetteur si un administrateur, un dirigeant ou un salarié du gestionnaire de portefeuille, ou un associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié d'un membre du groupe du gestionnaire de portefeuille est également un associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié de l'émetteur, à moins que l'associé, l'administrateur, le dirigeant ou le salarié :

- n'ait pas participé aux décisions de placement;
- n'ait pas eu accès à l'information concernant les décisions de placement; et
- n'ait pas influé, sinon par des rapports de recherche, des études statistiques ou d'autres documents généralement accessibles aux clients, sur les décisions de placement. »

- c) À la page 39, le tableau intitulé « Administrateurs et membres de la haute direction de Banque Nationale inc. » sous la section « Responsabilité des activités des fonds » est supprimé et remplacé par le suivant :

<i>Nom et municipalité de résidence</i>	<i>Poste auprès du gestionnaire</i>	<i>Fonctions principales au cours des cinq dernières années</i>
Geneviève Beauchamp Montréal, Québec	Chef de la conformité	Directrice principale, Financière Banque Nationale inc. Auparavant, directrice conformité, Courtage direct Banque Nationale inc.
Philip Boudreau Salaberry-de-Valleyfield, Québec	Secrétaire corporatif	Conseiller juridique sénior, Banque Nationale du Canada.
Marie Brault Montréal, Québec	Vice-présidente, Services juridiques	Directrice principale, Transactions et produits spécialisés, Banque Nationale du Canada.
The Giang Diep Candiac, Québec	Administrateur	Directeur principal, Administration de fonds, Banque Nationale du Canada. Auparavant, Directeur de révision, support et fiscalité, Banque Nationale du Canada
Bianca Dupuis Varenes, Québec	Dirigeant responsable de l'approbation de la publication et administratrice	Directrice principale, Banque Nationale du Canada. Auparavant, vice-présidente adjointe, Banque Laurentienne du Canada.
Jonathan Durocher ¹ Outremont, Québec	Président, chef de la direction, administrateur et personne désignée responsable (pour les activités de Banque Nationale Investissements inc. à titre de gestionnaire de fonds d'investissement)	Premier vice-président, Solutions d'investissement, Banque Nationale du Canada. Auparavant, vice-président, Financière Banque Nationale inc. et Financière Banque Nationale ltée ; conseiller principal, Financière Banque Nationale inc.
Martin Gagnon ^{1,3} Saint-Lambert, Québec	Président du conseil et administrateur	Premier vice-président à la direction, Gestion de patrimoine et coprésident et cochef de la direction, Financière Banque Nationale, Banque Nationale du Canada. Auparavant, Premier vice-président, Solutions d'affaires aux intermédiaires, Banque Nationale du Canada.
Diane Giard ¹ Montréal, Québec	Vice-présidente exécutive, chef de la distribution et personne désignée responsable (pour les activités de Banque Nationale Investissements inc. à titre de courtier en épargne collective)	Première vice-présidente à la direction, Particuliers – Entreprises et Marketing, Banque Nationale du Canada. Auparavant, première vice-présidente à la direction, Particuliers et Entreprises, Banque Nationale du Canada; première vice-présidente à la direction, Marketing et membre du bureau de la présidence, Banque Nationale du Canada.
Joe Nakhle ² Saint-Laurent, Québec	Directeur général, Solutions d'investissement et administrateur	Directeur principal, Solutions d'investissement, Banque Nationale du Canada. Auparavant, directeur principal, Roland Berger Consultants en stratégie inc.
Nancy Paquet ¹ La Prairie, Québec	Dirigeante responsable de la planification financière et administratrice	Vice-présidente, Investissements, Banque Nationale du Canada. Auparavant, vice-présidente, Partenariat, Banque Nationale du Canada, présidente, Courtage direct Banque Nationale inc. et présidente et vice-présidente conseil, Courtage direct Banque Nationale inc.
Sébastien René ² Saint-Bruno-de-Montarville, Québec	Chef des finances	Directeur principal, Banque Nationale du Canada.
Annamaria Testani ¹ Westmount, Québec	Vice-présidente, Ventes nationales	Vice-présidente, Ventes nationales (BNI), Banque Nationale du Canada.
Tina Tremblay-Girard Montréal, Québec	Administratrice	Vice-présidente, Prestation de services, ACCFM et GFI, Financière Banque Nationale inc. Auparavant, vice-présidente, Administration et stratégie Banque Nationale Investissements inc. et directrice principale, Administration et stratégie, Banque Nationale du Canada ; conseillère sénior, Banque Nationale du Canada.

¹ Également administrateur ou dirigeant de la Banque Nationale du Canada, laquelle fait partie du même groupe que le gestionnaire et fournit des services aux fonds ou au gestionnaire relativement aux fonds. L'occupation principale de cette personne est mentionnée sous « Fonctions principales au cours des cinq dernières années ».

² Également administrateur ou dirigeant de Trust Banque Nationale inc. et/ou Société de fiducie Natcan, lesquelles font partie du même groupe que le gestionnaire et fournissent des services aux fonds ou au gestionnaire relativement aux fonds. L'occupation principale de cette personne est mentionnée sous « Fonctions principales au cours des cinq dernières années ».

³ Également administrateur ou dirigeant de Financière Banque Nationale inc., laquelle fait partie du même groupe que le gestionnaire et fournit des services aux fonds ou au gestionnaire relativement aux fonds. L'occupation principale de cette personne est mentionnée sous « Fonctions principales au cours des cinq dernières années ».

- d) À la page 51, le premier paragraphe sous la rubrique « 8. Placements Montrusco Bolton inc. » de la section « Gestionnaires de portefeuille » est supprimé et remplacé, le ou vers le 15 janvier 2018, par le suivant, de manière à y soustraire le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI:

« Nous avons retenu les services de Placements Montrusco Bolton inc. afin qu'elle agisse comme gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé revenu d'actions BNI et du Portefeuille privé d'actions américaines BNI. En sa qualité de gestionnaire de portefeuille, Placements Montrusco Bolton inc. assume la gestion des éléments d'actifs en portefeuille, y compris les recommandations de placement ainsi que la prise de décision en cette matière. »

- e) À la page 51, le tableau qui contient la liste des personnes à l'emploi de Placements Montrusco Bolton inc. sous la rubrique « 8. Placements Montrusco Bolton inc. » de la section « Gestionnaires de portefeuille » est supprimé et remplacé par le suivant :

<i>Nom</i>	<i>Titre</i>	<i>Durée de service</i>	<i>Postes antérieurs occupés au cours des cinq dernières années</i>
John Goldsmith	Vice-président, Chef adjoint des actions	13 ans	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, actions canadiennes; gestionnaire de portefeuille, actions mondiales, Placements Montrusco Bolton inc.
Jean-David Meloche	Vice-président, actions américaines et mondiales	12 ans	Gestionnaire de portefeuille, Placements Montrusco Bolton inc.

- f) À la page 52, le premier paragraphe sous la rubrique « 10. Trust Banque Nationale inc. » de la section « Gestionnaires de portefeuille » est supprimé et remplacé par le suivant, le ou vers le 15 janvier 2018, de manière à y ajouter le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI :

« Nous avons retenu les services de Trust Banque Nationale inc. afin qu'elle agisse comme gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé appréciation du capital non traditionnel BNI, du Portefeuille privé revenu fixe non traditionnel BNI, du Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI et des Portefeuilles BNI. »

- g) À la page 52, le dernier paragraphe sous la rubrique « 10. Trust Banque Nationale inc. » de la section « Gestionnaires de portefeuille » est supprimé et remplacé par le suivant, le ou vers le 15 janvier 2018, de manière à y ajouter le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI :

« Trust Banque Nationale inc. retient les services de sous-gestionnaires de portefeuille pour qu'ils fournissent des conseils en placement à l'égard du Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI et du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI. »

- h) À la page 53, à la suite de la partie « CI Investments Inc. » sous la rubrique « 10. Trust Banque Nationale inc. » de la section « Gestionnaires de portefeuille », la section suivante est ajoutée le ou vers le 15 janvier 2018 :

« RBC Gestion mondiale d'actifs inc.

Trust Banque Nationale inc. a retenu les services de RBC Gestion mondiale d'actifs inc.* pour agir à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI.

La convention de sous-gestion en placement conclue entre Trust Banque Nationale inc. et RBC Gestion mondiale d'actifs inc. prévoit que celle-ci peut être résiliée en tout temps par l'une ou l'autre des parties, suivant un préavis de 61 jours.

Le tableau qui suit présente les personnes à l'emploi de RBC Gestion mondiale d'actifs inc. qui sont principalement responsables des activités quotidiennes du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI. Vous y trouverez leur nom, titre, durée de service et expérience professionnelle respective au cours des cinq dernières années.

<i>Nom</i>	<i>Titre</i>	<i>Durée de service</i>	<i>Postes antérieurs occupés au cours des cinq dernières années</i>
Stuart Kedwell	Vice-président principal et coresponsable de l'équipe d'actions nord-américaines	20 ans	s.o.
Douglas Raymond	Vice-président principal et coresponsable de l'équipe d'actions nord-américaines	32 ans	s.o.

Les décisions prises par ces individus ne sont pas subordonnées à l'examen, l'approbation ou la ratification d'un comité.

* Phillips, Hager & North gestion de placements, une division de RBC Gestion mondiale d'actifs inc., sera principalement responsable de l'exercice des responsabilités de RBC Gestion mondiale d'actifs inc. à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du Portefeuille. »

- i) À la fin de la section « Politique sur l'exercice des droits de vote par procuration » commençant à la page 74, à la suite de la rubrique relative à « Mackenzie Corporation Financière », la rubrique suivante est ajoutée le ou vers le 15 janvier 2018 :

« **RBC Gestion mondiale d'actifs inc.**

À titre de sous-gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI, RBC Gestion mondiale d'actifs inc. (RBC GMA) est responsable de la gestion du vote par procuration pour ce fonds conformément aux lignes directrices établies aux termes de sa politique en matière de vote par procuration (« lignes directrices »). RBC GMA examine et met à jour ses lignes directrices annuellement afin de s'assurer qu'elles continuent de refléter les pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Les lignes directrices reposent sur les principes directeurs suivants :

- Les droits de vote conférés par procuration seront exercés au mieux des intérêts du portefeuille afin d'augmenter la valeur à long terme des titres détenus;
- Les droits de vote conférés par les procurations seront exercés d'une manière conforme aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance;
- La direction dispose de connaissances importantes sur le processus de création de valeur.

Les lignes directrices établissent des orientations visant l'exercice des droits de vote rattachés aux titres d'un émetteur à l'égard de plusieurs questions, notamment :

- Le conseil d'administration.
- La rémunération des membres de la direction et des administrateurs : la décision d'investir dans un émetteur est fondée en partie sur la qualité de l'information qu'il communique, le rendement de sa

direction et ses pratiques en matière de gouvernance. Étant donné qu'une décision d'investir dans un émetteur représente généralement un appui donné à la direction de celui-ci, RBC GMA exercera habituellement ses droits de vote conformément aux décisions de la direction portant sur les affaires courantes. En ce qui concerne l'élection des administrateurs, RBC GMA tiendra compte de la ligne de conduite antérieure du conseil et de tous les plans visant à améliorer la gouvernance et la communication de l'information. RBC GMA s'intéressera particulièrement à toute proposition de la direction ayant des conséquences financières sur l'émetteur ou qui est susceptible d'avoir une incidence défavorable sur la valeur du placement.

- La protection contre les offres publiques d'achat.
- Les droits et les propositions d'actionnaires : les procurations peuvent également contenir des propositions d'actionnaires exigeant la modification des politiques et des pratiques de la direction. RBC GMA soutiendra de telles propositions si elles correspondent à ses points de vue et que la direction n'y a pas donné suite de manière appropriée.

Même si, de façon générale, RBC GMA exerce les droits de vote conférés par procuration conformément aux lignes directrices, il peut y avoir des circonstances où elle estime qu'il est dans l'intérêt de ses clients qu'ils soient exercés différemment de la façon envisagée par les lignes directrices ou qu'ils fassent l'objet d'une abstention de vote. Toute question qui n'est pas prévue par les lignes directrices est évaluée au cas par cas en tenant compte de l'incidence possible du vote sur la valeur pour les actionnaires. RBC GMA a également adopté une politique en matière de vote par procuration qui comprend des procédures pour faire en sorte que les droits de vote soient exercés aux mieux des intérêts du fonds. RBC GMA utilise les services de recherche offerts par Glass Lewis & Co., LLC et Institutional Shareholder Services, Inc., des entreprises de conseil sur le vote par procuration, ainsi que les services liés aux votes par procuration d'Institutional Shareholder Services, Inc.

En cas de conflit d'intérêts apparent ou réel portant sur l'exercice des droits de vote par procuration, RBC GMA applique des procédures pour faire en sorte que les droits de vote conférés par procuration soient exercés conformément aux lignes directrices, sans égard à toute considération qui n'est pas au mieux des intérêts de ses clients.

RBC GMA examine et met à jour ses lignes directrices de manière continue selon l'évolution des pratiques en matière de gouvernance. La dernière version des lignes directrices de RBC GMA peut être consultée sur le site Web suivant : <http://funds.rbcgam.com>. Une copie de la politique de RBC GMA peut également être obtenue sur demande, sans frais, en composant le numéro sans frais 1 888 270-3941 ou en écrivant à l'adresse électronique investissements@bnc.ca. Tout porteur de parts peut obtenir, sans frais, le dossier de vote par procuration du fonds portant sur la dernière période terminée le 30 juin, sur demande, après le 31 août de chaque année. Le dossier de vote par procuration est également disponible sur le site Internet de la Banque Nationale du Canada à l'adresse www.bnc.ca/investissements. »

- j) À la page 80, le premier paragraphe sous la rubrique « 8. Placements Montrusco Bolton inc. » de la section « Politique sur l'exercice des droits de vote par procuration » est supprimé et remplacé, le ou vers le 15 janvier 2018, par le suivant, de manière à y soustraire le Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI :

« À titre de gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé d'actions américaines BNI et du Portefeuille privé revenu d'actions BNI, Placements Montrusco Bolton inc. est responsable des procédures de vote relatives aux titres détenus par ces fonds et s'acquitte de cette responsabilité au mieux des intérêts des fonds et de ses épargnants. L'objectif sous-tendant sa politique de vote par procuration est d'endosser des propositions et candidatures qui, à son avis, maximisent la valeur des investissements du client à long terme. »

- k) Le 11^e point vignette sous la rubrique « Conventions importantes » commençant à la page 90 de la notice annuelle est supprimé et remplacé par le suivant :

- La convention cadre de gestion et de placement amendée et refondue entre Trust Banque Nationale inc, Société de fiducie Natcan et Banque Nationale Investissements inc., relative à tous les Fonds BNI à l'exception des Fonds Jarislowsky Fraser BNI, datée du 20 décembre 2017;
- l) Le 25^e point vignette sous la rubrique « Conventions importantes » commençant à la page 90 de la notice annuelle est supprimé et remplacé, le ou vers le 15 janvier 2018, par le suivant :
- La convention de gestion discrétionnaire de portefeuille amendée et refondue entre Banque Nationale Investissements inc. et Placements Montrusco Bolton inc, en date du 20 décembre 2017;
- m) Le 29^e point vignette sous la rubrique « Conventions importantes » commençant à la page 90 de la notice annuelle est supprimé et remplacé, le ou vers le 15 janvier 2018, par le suivant :
- La convention de gestion discrétionnaire de portefeuille modifiée et mise à jour entre Banque Nationale Investissements inc. et Trust Banque Nationale inc., en date du 20 décembre 2017;
- n) Le point vignette suivant est ajouté sous la rubrique « Conventions importantes » commençant à la page 90 de la notice annuelle, à la suite du 36^e point vignette relatif à Mackenzie Corporation Financière, le ou vers le 15 janvier 2018 :
- La convention de sous-gestion de portefeuille entre Trust Banque Nationale inc. et RBC Gestion mondiale d'actifs inc., en date du 20 décembre 2017;

Attestation des Portefeuilles, du gestionnaire et du promoteur des Portefeuilles

Le 21 décembre 2017

La présente modification n° 4 datée du 21 décembre 2017, avec la notice annuelle datée du 12 mai 2017, modifiée par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017 et par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017, et le prospectus simplifié daté du 12 mai 2017, modifié par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017, par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017 et par la modification n° 4 datée du 21 décembre 2017, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires canadiens, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Banque Nationale Investissements inc., en tant que gestionnaire et promoteur
et au nom du fiduciaire des Portefeuilles

« *Jonathan Durocher* »

Jonathan Durocher
Président et chef de la direction

« *Sébastien René* »

Sébastien René
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de **Banque Nationale Investissements inc.**,
en tant que gestionnaire et promoteur et au nom du fiduciaire des Portefeuilles

« *Joe Nakhle* »

Joe Nakhle
Administrateur

« *Tina Tremblay-Girard* »

Tina Tremblay-Girard
Administratrice

Attestation du placeur principal du Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI et du Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI
Série H, Série FH, Série N et Série NR

Le 21 décembre 2017

À notre connaissance, la présente modification n° 4 datée du 21 décembre 2017, avec la notice annuelle datée du 12 mai 2017, modifiée par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017 et par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017, et le prospectus simplifié daté du 12 mai 2017, modifié par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017, par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017 et par la modification n° 4 datée du 21 décembre 2017, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Banque Nationale Investissements inc., à titre de placeur principal des séries *N*, *NR*, *H* et *FH* du Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI et du Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

« *Jonathan Durocher* »

Jonathan Durocher
Président et chef de la direction

Attestation du placeur principal du Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI, du Portefeuille privé revenu d'actions BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Série Conseillers, Série F, Série F5 et Série T5

Le 21 décembre 2017

À notre connaissance, la présente modification n° 4 datée du 21 décembre 2017, avec la notice annuelle datée du 12 mai 2017, modifiée par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017 et par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017, et le prospectus simplifié daté du 12 mai 2017, modifié par la modification n° 1 datée du 4 juillet 2017, par la modification n° 2 datée du 19 juillet 2017, par la modification n° 3 datée du 2 octobre 2017 et par la modification n° 4 datée du 21 décembre 2017, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Financière Banque Nationale inc.

à titre de placeur principal des séries *Conseillers, F, F5 et T5* du Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI, du Portefeuille privé revenu d'actions BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI, du Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines BNI, du Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI, du Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

« *Alain Legris* »

Alain Legris
Vice-président exécutif et chef de la direction
financière

« *Martin Lavigne* »

Martin Lavigne
Président, Division FBN Gestion de patrimoine